

Bienvenue à l'AG statutaire

APRÈS-GE

Mardi 27 octobre 2020



APRÈS-GE



Chambre de l'économie
sociale et solidaire
APRÈS-GE

Ordre du jour (1/2)

- 1. Adoption du Procès verbal de l'Assemblée générale statutaire du 11 juin 2019**
- 2. Rapport de gestion 2019**
 - a. Présentation et approbation du rapport d'activités 2019
 - b. Présentation et approbation des comptes 2019 (révision des comptes 2019)
 - c. Présentation du budget 2020
- 3. Élection des vérificateur/trices aux comptes**

Ordre du jour (2/2)

4. Présentation de la Mue d'APRÈS

- a. Changement de nom et de l'identité visuelle
- b. Nouveaux locaux
- c. Nouvelle gouvernance
- d. Transfert de l'association Demain Genève

5. Proposition de modification des statuts concernant la nouvelle gouvernance

6. Divers – Propositions individuelles

1. Adoption du Procès verbal de l'Assemblée générale statutaire du 11 juin 2019 - **vote #1**

2019

Rapport d'activité





Caroline
Hugon



Muriel
Besse



Morgane
Müller



Luana
Generoso



Antonin
Calderon



Ludivine
Bertizzolo



Gina
Lundby



Marc
Bertschi



Caroline
Piffaretti



Sandra
Vazquez



Anouk
Zosso

René
Longet



Aude
Vermeil



Equipe & Comité

Robert
Stielmann



Manon
Petermann



Quentin
Mathieu



Gregory
Chollet



Christophe
Dunand



Carole
Z'graggen



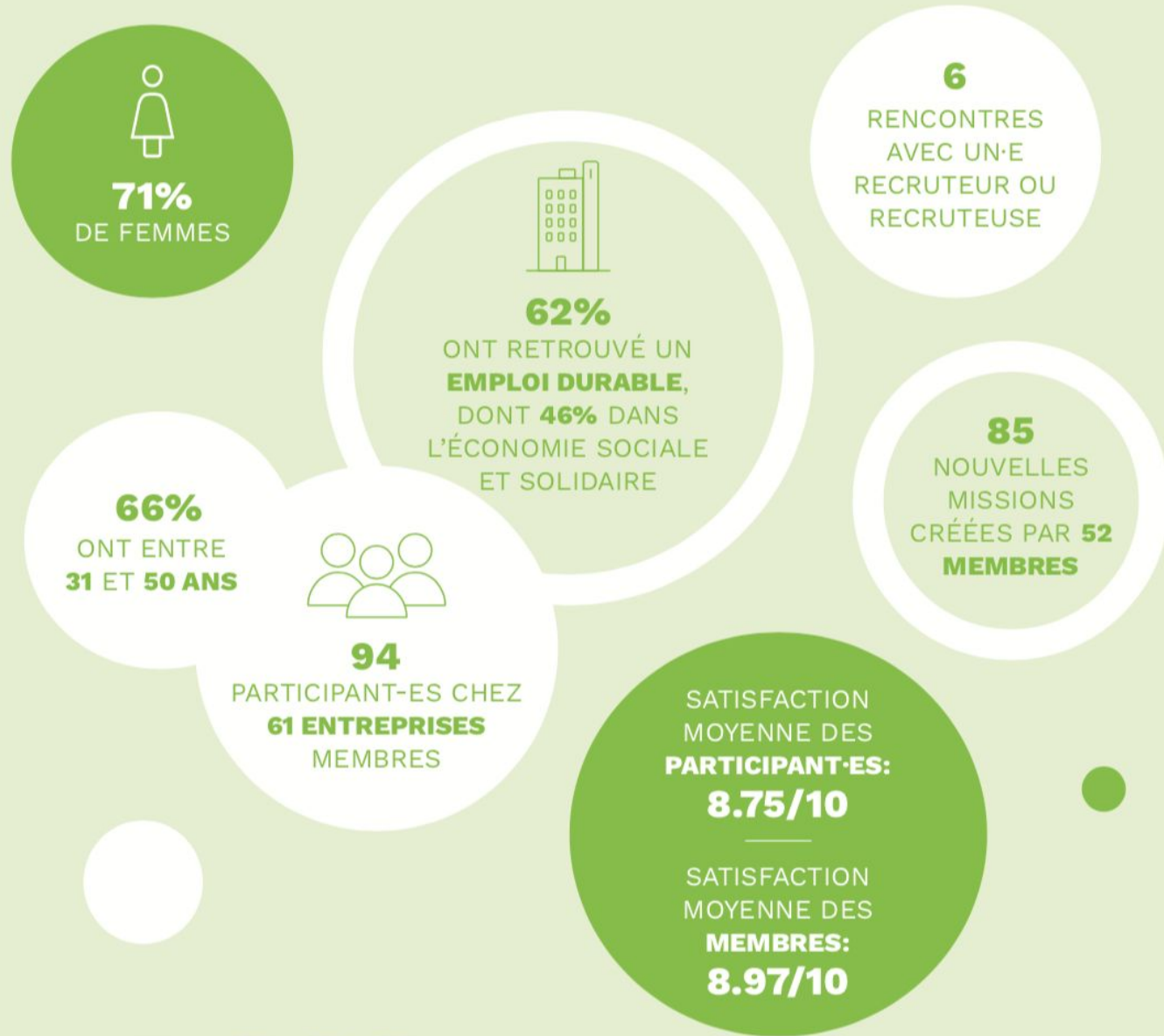
Sandrine
Meyer-
Chanson



Jérôme
Laederach



Eric
Rossiaud

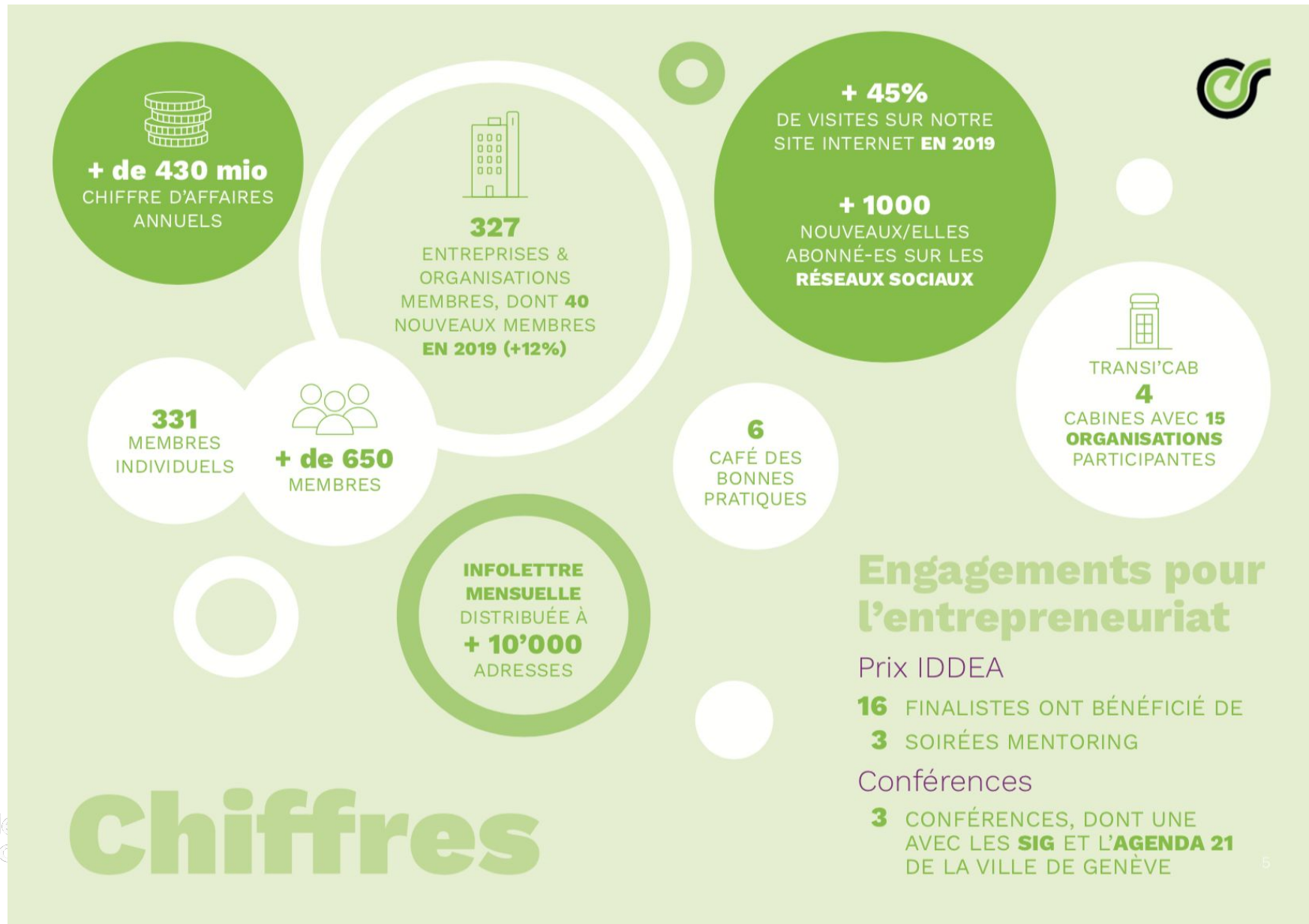


Chiffres

Pôle PEF:

PPE+
Trio+

Pôle Promotion et développement de l'ESS (1/3)



Pôle Promotion et développement de l'ESS (2/3)

- La Mue d'APRÈS-GE

- Raison d'être

contribuer à faire de l'économie un levier majeur de transition vers une société respectueuse de l'humain et de la biosphère.

- Cafés des bonnes pratiques

- Développement du Léman électronique

- Media advocacy

- Réseaux internationaux (RIPESS, Projet en Croatie)

- **Projet Interreg "IOP - Innovation ouverte"**

Pôle Promotion et développement de l'ESS (3/3)



- Manifeste d'APRÈS



MANIFESTE D'APRÈS

LE RÉSEAU GENEVOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

POUR UN NEW DEAL
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Pôle Promotion et développement de l'ESS (3/3)



- Manifeste d'APRÈS
- HackaMotion



Pôle Promotion et développement de l'ESS (3/3)

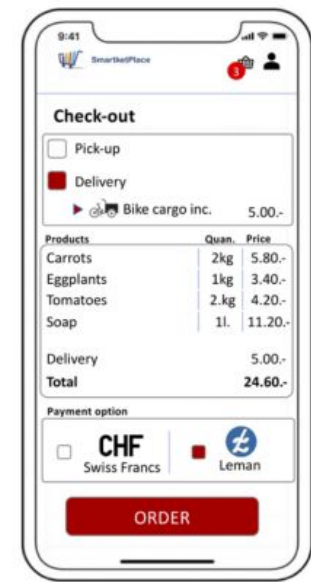


- Manifeste d'APRÈS
- HackaMotion
- FairBnb



Pôle Promotion et développement de l'ESS (3/3)

- Manifeste d'APRÈS
- HackaMotion
- FairBnb
- SmartketPlace



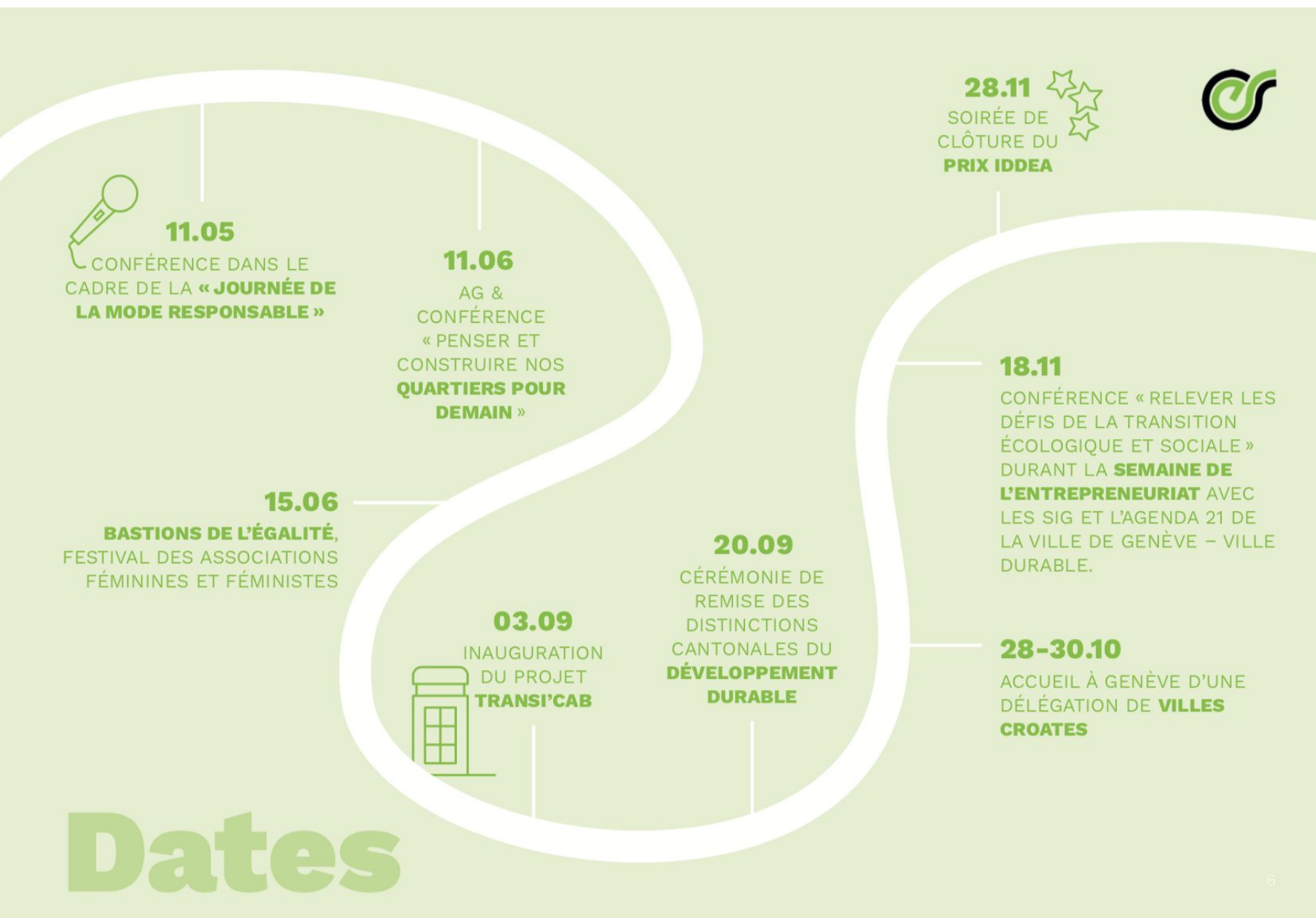
Pôle Promotion et développement de l'ESS (3/3)



- Manifeste d'APRÈS
- Hacka*Motion*
- FairBnb
- SmartketPlace
- RECIT - Régie citoyenne



Pôle Développement économique de l'ESS (1/2)



IDDEA

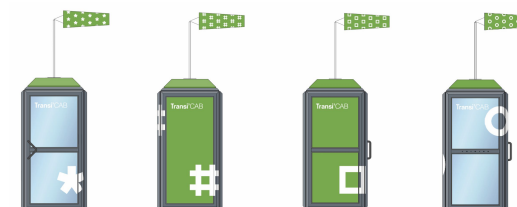
IDEES DE DEVELOPPEMENT
DURABLE POUR LES
ENTREPRISES D'AVENIR

Transition Climat

5^e Festival
Alternatiba



Transi'CAB



Pôle Développement économique de l'ESS (2/2)



Ecoquartier des Vergers



30

Bâtiments



1350

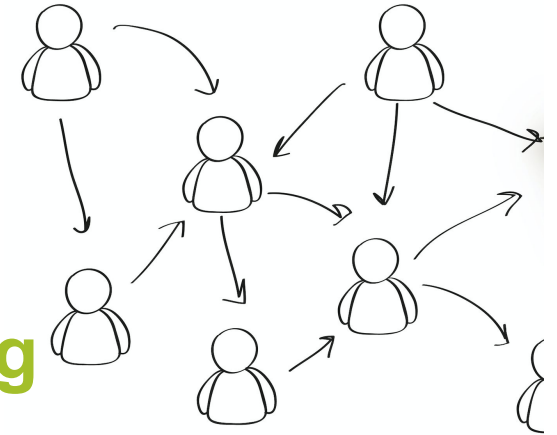
Logements



3000

Habitants

Co-création Mentoring



Tissu économique

Pôle Développement économique de l'ESS (2/2)



En cours 2020 :

Mise en place du dispositif

IMP
ACT →
ANTÈS



2.b. Présentation et approbation des comptes 2019



Total des produits

CHF 1'285'782.-

COTISATIONS :
CHF 60'330.-

Total Fonds Propres d'APRÈS GE

CHF 119'334.-

Total des charges

CHF 876'714.-

CHARGES PERSONNELS :
CHF 582'048.-
(EQ. ~ 5 POSTES À PLEIN TEMPS)

FRAIS GÉNÉRAUX :
CHF 294'665.-

Total des pertes

CHF 49'592.-

États financiers complets:

https://www.apres-ge.ch/system/files/documents/page/apres_-_etats_financiers_2019_v2.pdf

Révision des comptes:

https://www.apres-ge.ch/system/files/documents/page/rapport_revision_comptes_2019.pdf



Finances 2019



Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale ordinaire des membres de
l'Association APRES-GE,
Chambre de l'économie sociale et solidaire
Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association APRES-GE, Chambre de l'économie sociale et solidaire pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Carouge, le 15 avril 2020

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA


Denis Keller
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Lia Ferreira
Réviseur agréé

Annexes : comptes annuels 2019 présentant un total de bilan de CHF 643'289.38.



Chambre de l'économie
sociale et solidaire
APRES-GE

2.c. Présentation du budget 2020

BUDGET	2020
Total des revenus	835'500
dont cotisations	63'000
Total des charges	837'000
dont salaires	530'000
Résultat net	-1'500
Fonds propres	118'000

Adoption du rapport d'activité et du rapport financier 2019 & décharge au comité pour l'exercice 2019 - **vote #2**

3. Election de la fiduciaire CHAVAZ SA en tant que vérificatrices aux comptes pour l'exercice 2020 - vote #3

4. Présentation de la MUE d'APRÈS





après

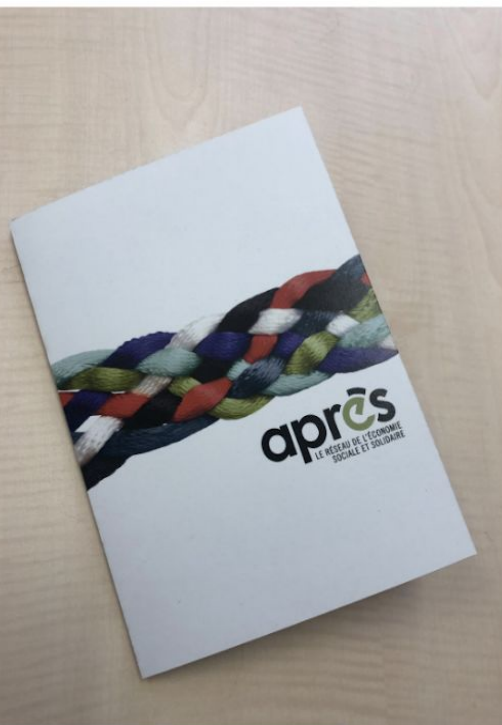
LE RÉSEAU DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nouveau nom

Nouveau logo

Nouveau site

Toujours là pour vous !



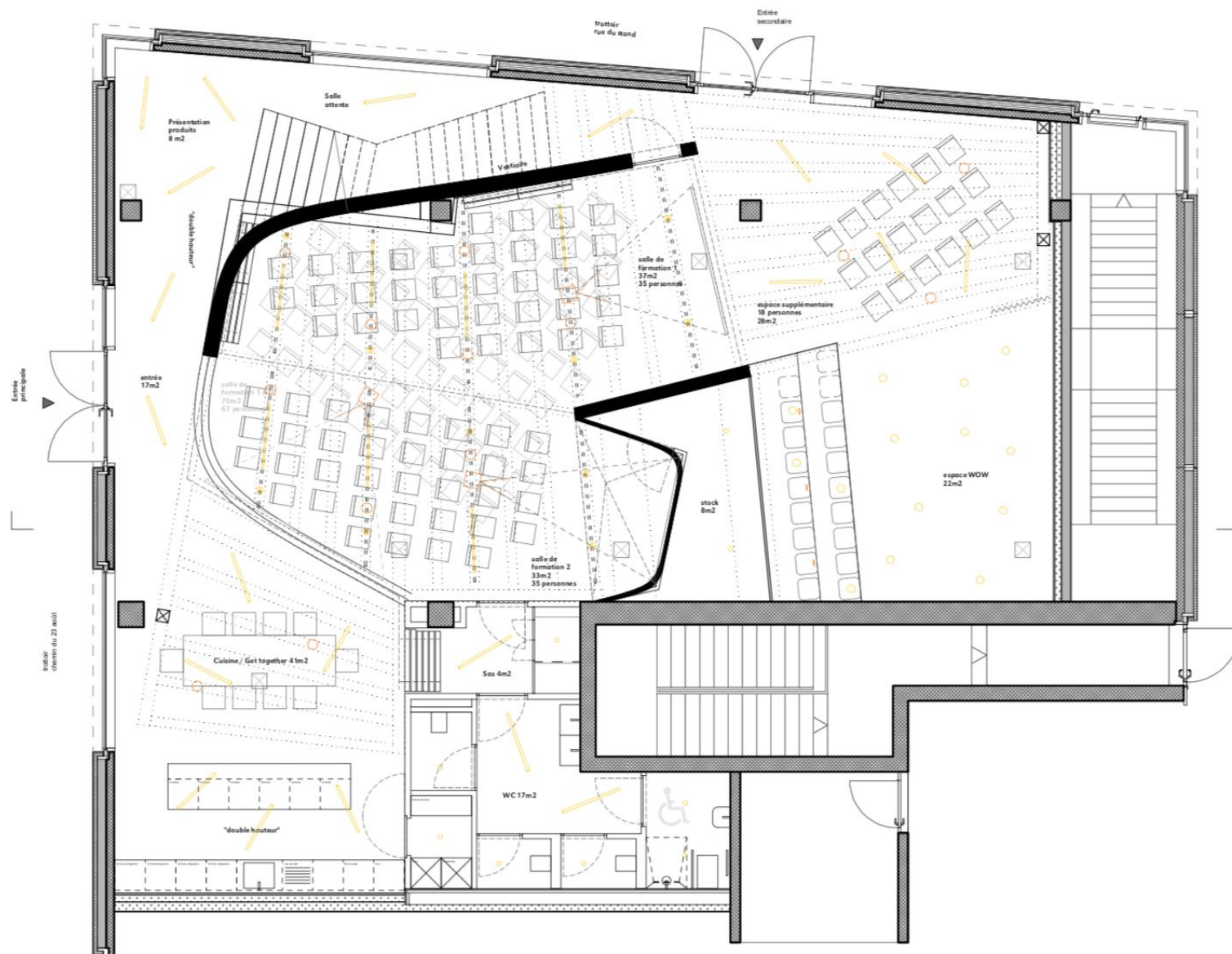
Chambre de l'économie
sociale et solidaire
APRÈS-GE



AGORA: de nouveaux locaux en 2021 !



Kuník de Morsier

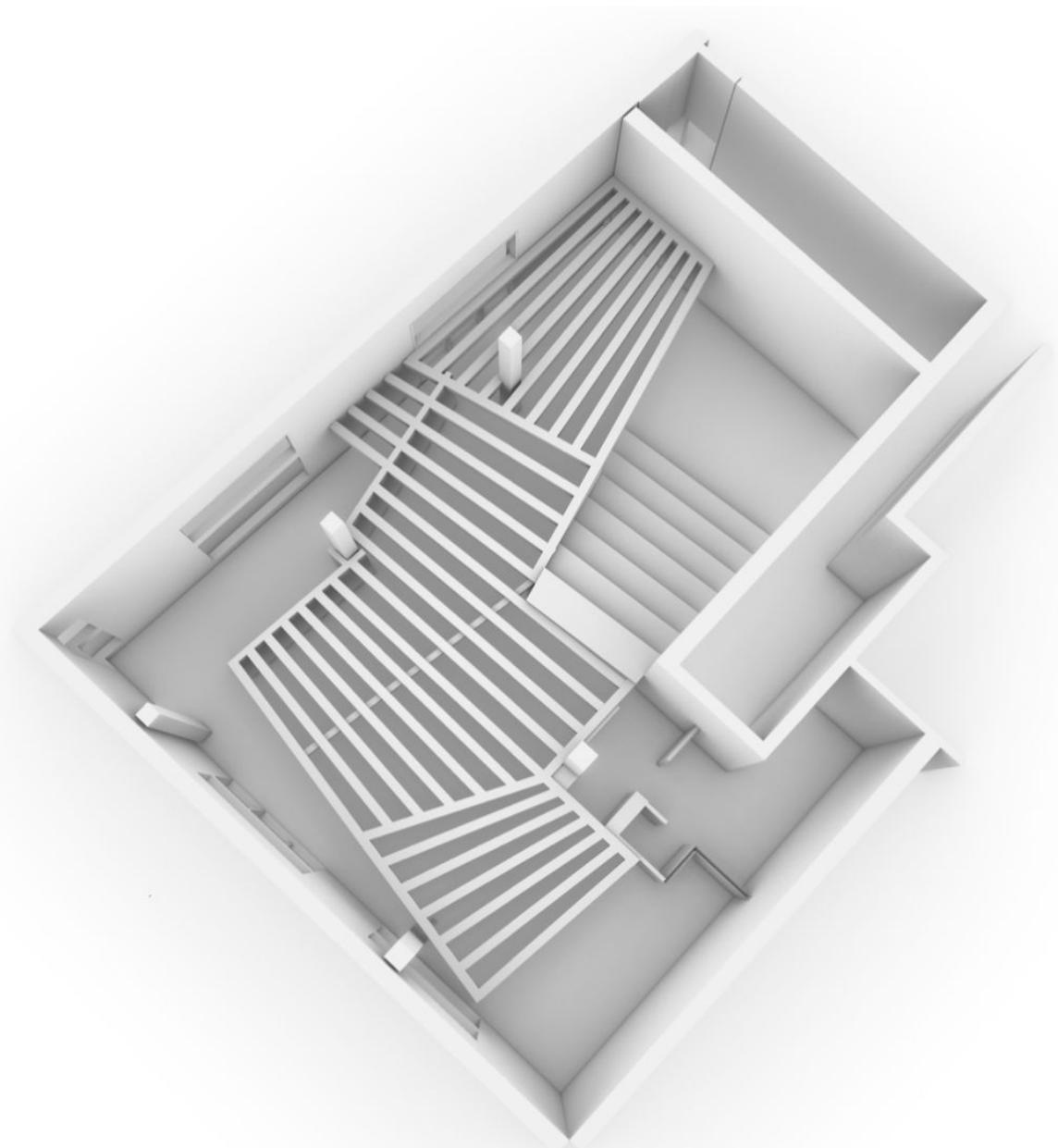


AGORA: de nouveaux locaux en 2021 !

Kuník de Morsier



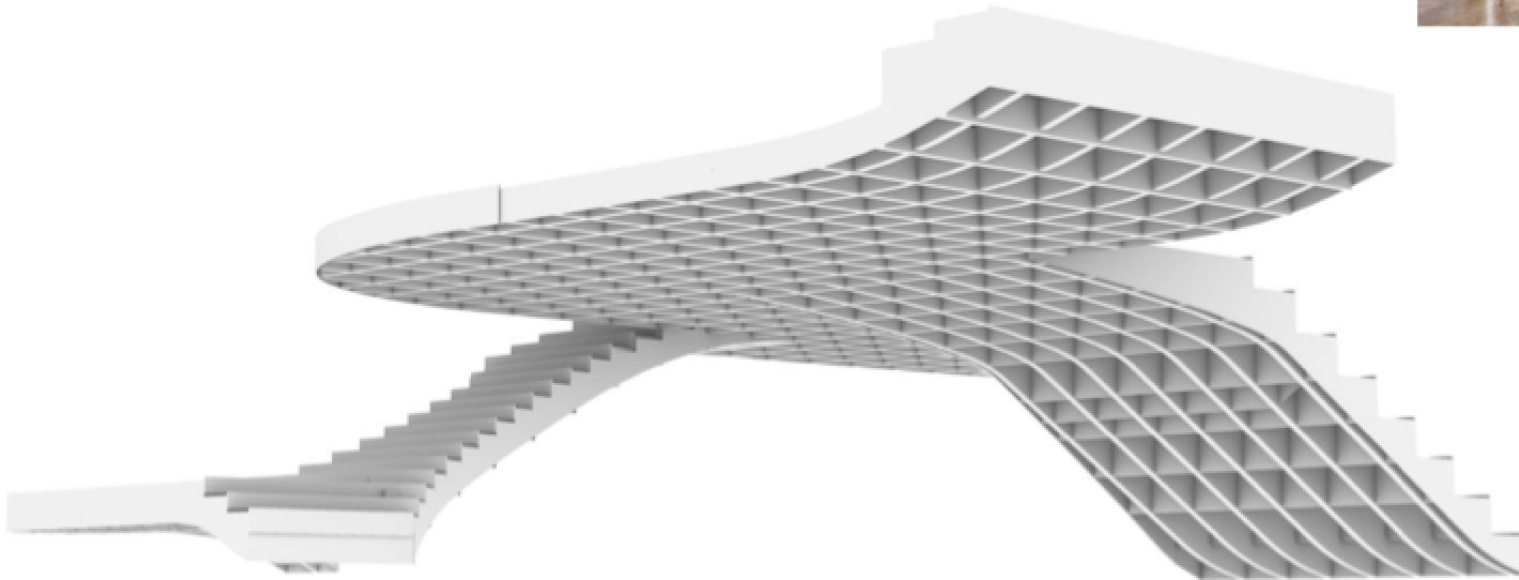
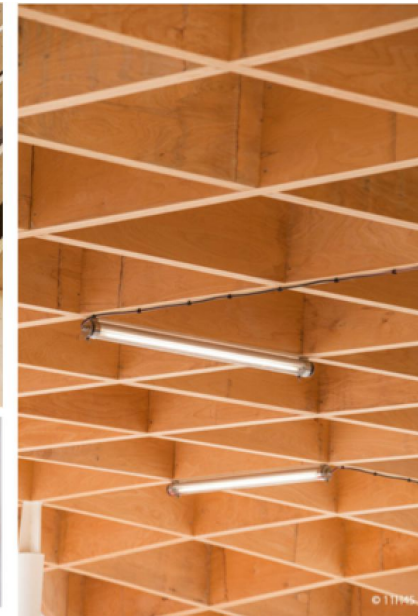
AGORA: de nouveaux locaux en 2021 !



Des matériaux biosourcés & du réemploi



matériau



Des locaux immersifs



La nouvelle gouvernance d'APRÈS



Coordination	Gregory
Porte-parole culture	Aude
Porte-parole ESS et transition	Christophe, Robert
Porte-parole entrepreneuriat	Carole, Quentin
Porte-parole énergie, climat, environnement	René, Quentin
Porte-parole quartier	Eric, Sandrine
Porte-parole inclusion sociétale	Jérôme
Porte-parole innovation	Gregory
Porte-parole alimentation	René
Finances	Carole
Talent	Sandrine, Jérôme
Membre du comité	Tous
Référent(s) PEF	Quentin, Manon
Référent(s) Coordination	Grégory, Carole, Sandrine
Référent Politique	Jérôme, René
Projet MUE : référent-e Locaux	Aude
Projet MUE : référent-e Identité visuel	Gregory, Carole
Projet MUE : référent-e Hub contributif et digital	Manon
Projet MUE : référent-e Inauguration 16 ans	Robert
Projet Eco21 Déchets: référent-e	Quentin, Robert, Carole
Accompagnement gouvernance	Manon

Transfert de l'association *Demain Genève*





5. Proposition de modification des statuts concernant la nouvelle gouvernance (1/2)

Article 9

Statuts actuels:

Le comité exécutif comprend les membres prenant une part active à la réalisation des buts de l'association. **Les membres du comité exécutif sont notamment: le président, le secrétaire, le trésorier.**

Statuts modifiés:

Le comité exécutif comprend les membres prenant une part active à la réalisation des buts de l'association.



5. Proposition de modification des statuts concernant la nouvelle gouvernance (2/2)

Article 10

Statuts actuels:

Le président, ou en cas d'empêchement le secrétaire, convoque le comité exécutif. Il dirige les travaux du comité exécutif et de l'association.

Statuts modifiés:

Le/la coordinateur/trice, ou en cas d'empêchement un autre membre du comité, convoque le comité exécutif. Les travaux du comité exécutif et de l'association sont organisés selon les rôles définis et attribués dans le document de référence de la gouvernance de l'association.



5. Proposition de modification des statuts (art. 9 & 10) concernant la nouvelle gouvernance – **vote #4**



6. Divers – Propositions individuelles

Contactez-nous pour toute question !

APRÈS – Le réseau de l'économie sociale et solidaire

Rue des Savoises 15
1205 Genève

info@apres-ge.ch
www.apres-ge.ch

après
LE RÉSEAU DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE